

## Questions et réponses – Numéro d'invitation FP802-170287

**Q1.** Les pièces jointes suivantes ne sont pas accessibles à partir du document de la DP :

- Pièce jointe 1A : Plan du site de l'installation du canal de Canso de la GCC et du Collège de la GCC à Sydney, en Nouvelle-Écosse
- Pièce jointe 2 : Anciens rapports sur l'énergie du canal du Canso ainsi que du Collège de la GCC disponibles pour révision

Ces pièces jointes peuvent-elles être mises à disposition pendant la période de soumission pour faciliter la préparation d'une soumission financière exacte par le promoteur?

**R1.** Les documents suivants sont joints en tant que fichiers Zip

- a) Plan du site de l'installation du canal de Canso de la GCC et du Collège de la GCC à Sydney, en Nouvelle-Écosse : les plans du canal Canso et du Collège de la GCC à Sydney sont joints.
- b) Pièce jointe 2 : Anciens rapports sur l'énergie du canal du Canso ainsi que du Collège de la GCC disponibles pour révision : les anciens rapports pour le canal Canso et le Collège de la GCC à Sydney sont joints.

**Q2.** Si les rapports antérieurs ne peuvent être rendus disponibles dans leur intégralité, est-il possible de publier une liste des mesures identifiées précédemment et une liste des mesures qui ont été mises en œuvre, y compris la date de mise en œuvre?

**R2.** Voir R1.

## **Q3.** PARTIE 3 – INSTRUCTIONS RELATIVES À LA PRÉPARATION DE LA SOUMISSION

### 3.1 Instructions relatives à la préparation de la soumission

#### Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils exécuteront les travaux.

Comment cela sera-t-il évalué? Un système de points est-il appliqué? Si oui, pouvez-vous le communiquer aux promoteurs? Si non, pouvez-vous préciser les attentes de l'équipe d'évaluation en ce qui a trait à la soumission technique?

**R3.** Les soumissionnaires doivent décrire leur méthodologie proposée, leur plan de projet, les qualifications des ressources, les rôles et les responsabilités, les échéances pour l'achèvement du projet, etc. La pièce jointe 4.1 Critères d'évaluation décrit les deux exigences obligatoires associées à cette obligation et les soumissionnaires doivent démontrer comment ils répondent aux critères.

**Q4.** Il est indiqué sur la DP que l'entrepreneur doit soumettre les rapports préliminaires aux fins d'examen et d'approbation par le responsable de projet au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2018 et les rapports finaux aux fins d'examen et d'approbation par le responsable du projet, au plus tard le 15 mars 2018. Comme l'indique la DP, les vérifications doivent être réalisées selon la norme ASHRAE de niveau II, avec certaines mesures de possibilités de gestion de l'énergie évaluées selon les vérifications de niveau III. En se fondant sur les échéances indiquées et notre expérience de la réalisation de multiples vérifications énergétiques, afin de déterminer les modifications d'intensité de capital pour l'analyse ASHRAE de niveau III, il faut généralement compter un peu plus longtemps, car les fournisseurs et les entreprises sont contactés et des documents doivent être obtenus. À ce titre, l'échéance semble un peu brève et serrée.

Pourriez-vous fournir de plus amples renseignements sur le calendrier du projet et indiquer si les rapports de niveau II et de niveau III doivent être soumis au plus tard le 15 mars 2018 ou seulement le rapport de niveau II?

**R4.** Les rapports FINAUX pour les analyses ASHRAE de niveau II et de niveau III doivent être reçus par le responsable du projet du MPO d'ici **le 30 mars 2018**. Compte tenu de ce changement de date pour la production de rapports FINAUX, il y a une certaine souplesse quant à la réception des rapports PROVISOIRES. Ceci peut faire l'objet d'une discussion avec le soumissionnaire retenu. La date de réception du rapport FINAL est obligatoire.